

ACADEMIE VOOR DE GESCHIEDENIS VAN DE EDELSMEEDKUNST IN BELGIË

ACADEMIE D'HISTOIRE DE L'ORFÈVREURIE EN BELGIQUE



A.S.B.L.

V.Z.W.

JUNI 1995
JUN 1995

NEWSLETTER

XI

Siège social - Maatschappelijke zetel
rue Major Pétilon 4/13

1040

BRUXELLES

Les rapports entre Liège et la France dans le domaine de l'orfèvrerie

Pierre Colman

Les orfèvres français sous l'Ancien Régime

Actes du colloque
Nantes – 13 et 14 octobre 1989

Nantes, 1994
Coll. Cahiers du patrimoine, 39

Les relations entre Liège et la France sont depuis des siècles intenses et mouvementées. Nul ne s'en étonnera : Liège est un avant-poste du monde francophone situé hors des frontières de la France, qui s'est acharnée à les écarter de sa capitale de ce côté-là. L'Histoire pèse de tout son poids sur l'histoire de l'orfèvrerie liégeoise sous l'Ancien Régime.

Commençons par les règlements de la corporation. Celui de 1414, le plus ancien dont on ait gardé des traces précises, impose le titre de Paris, tant pour l'or que pour l'argent.¹ Ce n'est pas surprenant. L'influence de la France se fait sentir depuis le règne de Philippe Auguste. Elle dissocie "pratiquement et mentalement" le pays de Liège de l'Empire germanique, en dépit du lien féodal.²

En 1468, la ville est mise à feu et à sang par Charles le Téméraire, exaspéré par une hostilité que Louis XI ne manque pas de stimuler en sous-main. Le duc offrira, pour conjurer la colère des saints patrons de la cité martyre, un reliquaire d'or et de vermeil parvenu jusqu'à nous, et mondialement connu. C'est l'œuvre d'un sujet du Téméraire, Gérard Loyet.³

Liège prend un nouvel essor au début du XVI^e siècle, sous l'impulsion d'Erard de La Marck, prince-évêque fastueux et retors. Bien vu de Louis XII, lié d'amitié avec le cardinal

d'Amboise, il devient évêque de Chartres en 1507. Il endosse le projet, né dans l'esprit du bourguignon Humbertcourt, d'un monumental buste-reliquaire de saint Lambert. L'œuvre est achevée en 1512. Elle porte le poinçon d'Aix-la-Chapelle et celui de Hans Von Reutlingen, orfèvre fameux.⁴

Le sac de 1468 et les luttes intestines qui ont suivi avaient naturellement fait périliter les arts, et l'orfèvrerie en particulier. Ils avaient aussi entraîné la disparition des archives de la corporation. En 1544, elle se donne un nouveau règlement. Elle a vraiment beaucoup tardé. Elle a été stimulée, selon toute vraisemblance, par la publication du règlement des orfèvres de Paris l'année précédente. Mais elle ne s'en inspire nullement. C'est à Anvers qu'elle fait référence, Anvers qui connaît alors une prospérité prodigieuse et où l'orfèvrerie fait florès. Par ailleurs, Erard de La Marck s'est brouillé avec François I^{er} et s'est allié avec Charles Quint. Le poids de Troyes remplace néanmoins celui de Cologne en 1544 encore.⁵

Au XVII^e siècle, l'influence de la France recommence à se faire sentir, dans un contexte de troubles sanglants. Elle ne se traduit pas dans les règlements. Celui de 1774 mentionne cependant l'argent de France. C'est l'aloï le plus fin, plus souvent nommé "argent de louis" parce que son titre (11 deniers seulement)

est celui du louis d'argent. Il faut savoir que Liège s'est singularisée en admettant pour la "grosserie" d'argent deux, puis trois alois différents.⁶

Après les règlements, les orfèvres. Il n'est pas fréquent qu'un Français vienne chercher fortune à Liège. Dominique Bondy y est domicilié depuis plus de trente ans quand il est admis à la bourgeoisie, en 1736 ; il est natif de Mézières. Nicolas Murguet, natif de Sedan, est admis, lui, en 1752. Je n'en connais pas d'autre. André Des Watinnes, admis en 1591, est né à Douai... qui n'est pas encore française en ce temps-là.⁷

Plus nombreux sont les Liégeois qui font carrière en France. Madame Solange Brault m'a communiqué ses recherches sur ce sujet il y a bien longtemps déjà ; je lui en reste reconnaissant.

Jean-Joseph Boverie est reçu maître à Nantes (il a la place qui lui revient, une place peu en vue, dans le superbe ouvrage qui vient de paraître), Remacle De Jenette est reçu à Vitré, Henri Culotz et Thomas-François Dumoulin sont reçus à Dinan. Guillaume Grosfils s'installe à Mâcon, Martin Bouxhtay à Avignon puis à Carpentras, Joseph-Denis Tassin à Toulon.⁸

Ceux qui prennent le chemin de Paris s'assurent une notoriété de moins modeste aloi.

Et tout d'abord Henri (De) Flémal(le), né en 1624 et mort en 1686, maître de premier plan, frère du peintre Bertholet Flémal, qui a eu l'insigne honneur d'être professeur à l'Académie royale de peinture et de sculpture. Rentré à Liège, l'orfèvre aurait fait "quantité d'ouvrages pour la Reyne et pour le Roi". C'est son propre neveu qui l'assure.

Son élève préféré Nicolas-François Mivion a été l'apprenti de Nicolas De Launay. Le brevet est daté du 4 décembre 1681.

Parmi les collaborateurs de Pierre Germain, il y a un Liégeois : Denis Fran(c)kson.

En 1771, le ministre-résident du prince-évêque de Liège auprès du roi de France rédige une sorte de rapport sur les "artistes célèbres de la nation" liégeoise "qui s'illustrent" sous ses yeux. Deux orfèvres sont du nombre : Debèche qui "fait ici, écrit-il, le plus célèbre graveur en métaux". Et "Mr Lendrick [qui] a fait ces ouvrages tant admirés, de vaisselle en vermeille, pour l'impératrice de Russie". Louis-Joseph Lenhendrick serait donc d'origine liégeoise ! J'en ai cherché confirmation, vainement.

L'orfèvre parisien Charles-Louis (notez les prénoms)-Auguste Spriment, qui collabore avec Lenhendrick pour le service d'Ekaterinoslav, est peut-être de souche liégeoise. Il pourrait bien descendre de Charles Sprimont, lui-même fils de Louis. L'altération du patronyme peut s'expliquer par une prononciation vicieuse très répandue dans la région liégeoise.

Jacques Dartois travaille à Paris, dans l'atelier d'Auguste Masson, de 1770 à 1781, huit ans comme apprenti, trois ans comme compagnon. Il a laissé des notes sommaires sur les artistes de sa ville natale. A l'en croire, Balsan "ciseleur fameux du temps de Louis XIV, a fait les ciselures d'une table d'argent

d'après les dessins de Lebrun". Probablement comme collaborateur de Claude Ballin. Dartois ne le précise pas. A l'en croire encore, "Debege (lisons Debèche...) fut employé par M. Germain, orfèvre du roi. Il a fait les belles girandoles d'or qu'on voyait dans les appartements de Versailles". C'est sa mauvaise conduite qui l'avait forcé à se rendre à Paris, remarque Dartois ; Campardon et Guiffrey le confirment.⁹

Je laisse de côté les joailliers : Botson, Francotay, Demartean et peut-être le Paul Bassenge de l'Affaire du collier.¹⁰

Après les règlements et les orfèvres, les œuvres

Il semble que la France n'ait qu'une seule pièce liégeoise dont l'histoire soit bien établie : un ostensor de 1724 conservé en l'église Saint-Pierre à Bar-sur-Aube. Il lui a été offert par un de ses paroissiens, le comte Beugnot, en 1811.¹¹

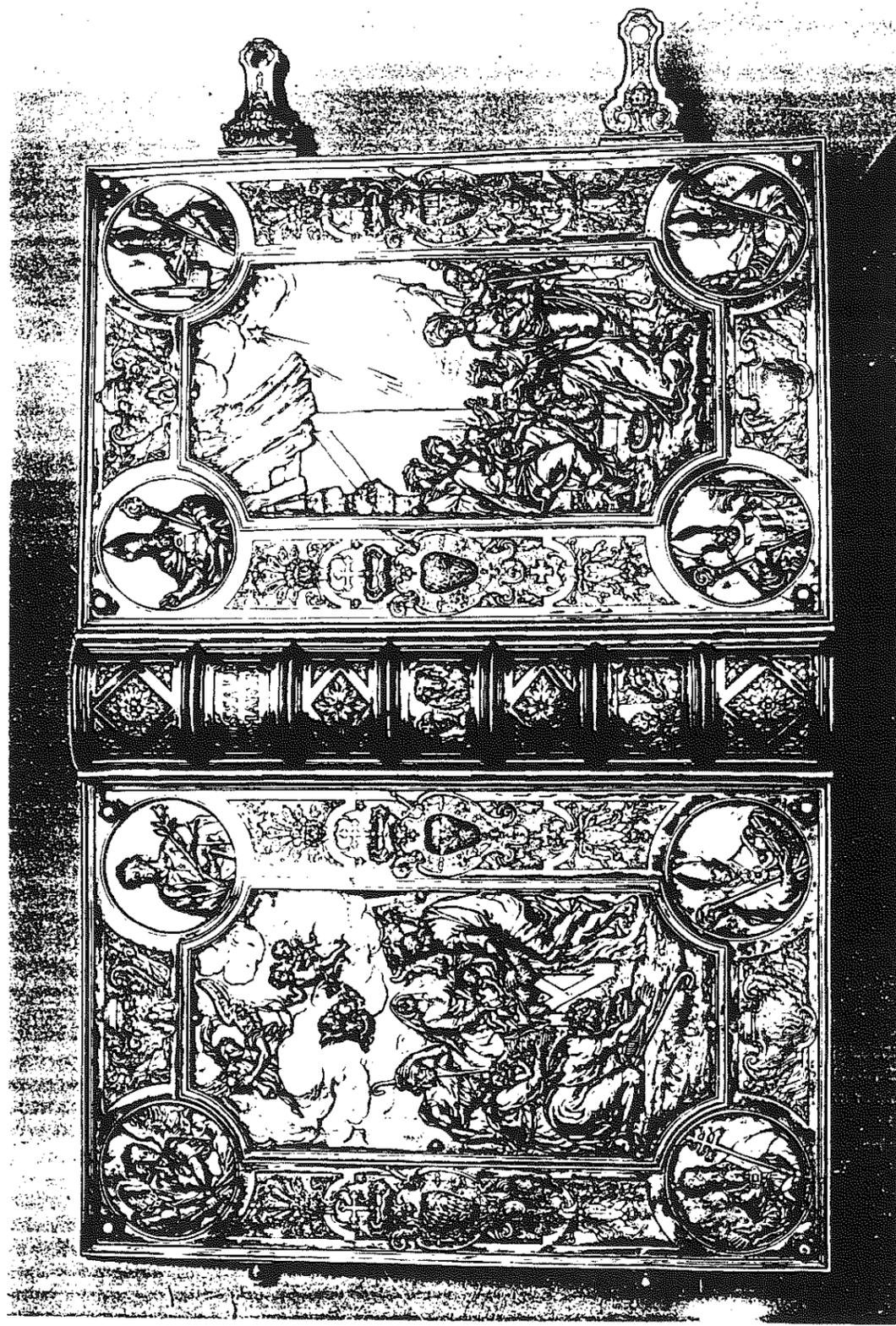
L'orfèvrerie qui passe du pays de Liège à la France pendant la Révolution prend ainsi le chemin du creuset, cela va sans dire. Le 4 mars 1793, deux chariots quittent la ville à destination de la monnaie de Lille, emportant plus de 600 kg d'argent.

En 1803, le trésor de la cathédrale, qui avait été caché à Hambourg, est saisi sur l'ordre de Talleyrand, informé par le nouvel évêque de Liège. Presque tout est vendu à l'encan, entre autres les statues d'argent grandeur nature exécutées par Flémalle et par Mivion. Sont sauvés de justesse, par décision du Premier Consul lui-même, les deux reliquaires fameux précités.¹²

Sauvé aussi un missel plantinien imprimé en 1701 et habillé d'une reliure d'argent par un orfèvre parisien en 1707-1708. La cathédrale l'avait reçu en 1739 du prince-évêque Georges-Louis de Berghes, lequel l'avait acquis en 1723 à la vente après décès de son prédécesseur Joseph-Clément de Bavière. Le Wittelsbach l'a reçu ou l'a fait faire à l'occasion de sa consécration épiscopale. Allié de Louis XIV, il vivait alors en exil à Lille et à Valenciennes. La reliure ne porte que deux marques : le poinçon de charge A et la lettre annale O. Elle a été attribuée à Claude Ballin II. C'est encore à Joseph-Clément qu'ont appartenu un calice (daté de 1713) et une patène exécutés à Valenciennes par le maître I.O, parvenus dans une église de la province de Liège, on ne sait comment.¹³

Georges-Louis de Berghes, qui possédait une immense fortune, a commandé à un orfèvre parisien que les Liégeois nommaient "Vilclaire" et qui s'identifie sans doute avec Jean-Marie Jan de Villeclerc, six chandeliers d'argent "haché" pesant chacun 150 marcs. A la livraison, en 1741, ils ont fait le voyage sous la garde d'un détachement des troupes liégeoises. Ils figurent dans le procès-verbal de la saisie opérée en 1803.¹⁴

Revenons à l'époque de Louis XIV. En 1672, le roi offre un ostensor à l'église d'Eis, un village situé à quatre lieues de Liège, aujourd'hui en Limbourg néerlandais. Ce don est fait en réparation des exactions sacrilèges commises par la soldatesque. La commande n'est malheureusement pas allée à un maître parisien, mais bien à un orfèvre d'Augsbourg.¹⁵



1. Reliure d'un missel planinien de 1701, poinçons de Paris, 1707-1708, attribué à Claude Ballin II, argent repoussé et ciselé, 45 x 30 x 9. Liège, trésor de la cathédrale Saint-Paul. Copyright ACL Bruxelles.



2. Cafetière aux poinçons liégeois, par Remy-Joseph Renier, 1768, argent repoussé et ciselé, h. 21,5. Bruxelles, Musées royaux d'art et d'histoire, inv. 1967. Copyright ACL Bruxelles.

Cinq ans plus tard, un Liégeois qui s'est installé à Paris envoie à son frère cadet demeuré à Liège des lettres qui montrent l'écart entre le goût de la grande capitale et celui de la petite. "Vous ne m'avez rien dit, écrit-il, de votre vaisselle d'argent. Il ne vous coustera pas plus de la prendre à la mode Paris, car les chandeliers et salières de ma mère sont des machines une fois trop grandes et trop fasçonnées. L'on prend icy tout uny, d'une grandeur raisonnable et propre, sans ouvrage ni scizelure". Le cadet rétorque apparemment que cela n'est point de son goût. "Vous n'estimez donc pas nostre vaisselle d'argent" s'étonne l'ainé dans le courrier suivant. Et d'insister : "la plus nouvelle mode est de l'avoir tout unie, sans aucune fasçon que ce soit".¹⁶

Liège se met à l'école de Paris, mais sans renier ses traditions propres, fortement imprégnées d'influences anversoises.

Parmi les pièces liégeoises qui ont un air de Paris, plus ou moins perceptible, les plus révélatrices, à mon avis, sont les ostensoirs. Trois d'entre eux, datés respectivement de 1663, de 1683 et de 1681 doivent retenir tout spécialement l'attention. Le premier n'a rien de français : baroque d'inspiration anversoise, quelque peu tempéré, lourdeur, soleil stylisé peu visible, colonnes torsées, base oblongue. Le second, inhabituellement petit (31,5 cm de haut), porte le poinçon HF, celui d'Henri (De) Flémal(le) ; le soleil souverain, gloire stylisée, pied circulaire, un type sans précédent à Liège, il vient probablement de Paris. Le troisième, dont le pied est circulaire, n'est plus dans son état premier, la gloire stylisée est doublée d'une gloire "naturaliste" avec couronne, colombe et angelots ; ce sont là des remaniements du XVIII^e siècle, médiocres d'ailleurs ; le type parisien avait cessé de plaire.¹⁷

Il faut attendre les traités de paix de la fin du règne de Louis XIV pour que le style auquel son nom est attaché s'impose vraiment à l'orfèvrerie liégeoise ; à pareille époque, c'est naturellement sous sa forme finale, ce qu'on nomme encore parfois (à tort n'est-il pas vrai ?) le "style Régence". Il règne à Liège de 1720 à 1740 environ. Le rococo s'épanouit ensuite, brillamment, mais moderato cantabile : Meissonnier ne fait pas école ; le décor "en torche" plaît longtemps : de 1750 à 1780 environ. L'anticomanie n'est adoptée qu'avec une sorte de répugnance, plus tard qu'à Bruxelles, Anvers et Louvain.¹⁸

En 1783, le secrétaire du ministre résident de France à Liège, esprit fort caustique, visite le trésor de notre cathédrale. Il a ce commentaire : "des châsses d'argent, des parements d'autel, candélabres, croix et autres offrent la richesse et le mauvais goût au suprême degré". Pauvres Liégeois : "leur seule ambition est d'imiter les François" ; c'est du moins ce qu'il écrit.¹⁹

Il se gausse aussi de leur parler, de leur français "corrompu". En ce temps-là, presque tous les Liégeois parlent le Wallon du cru. Aujourd'hui, bien peu le savent encore. Mais ceux qui parlent un français impeccable ne sont pas plus nombreux. Dans la "petite France de Meuse", si vous déjeunez à midi et

si vous dînez le soir, si vous n'êtes pas disposé à nommer "pralines" les chocolats, "chiques" les bonbons et "bonbons" les biscuits, si vous prononcez correctement persil ou poireau, si vous dites "moi si" ou "quatre-vingt dix-neuf", vous êtes un "fransquillon". Ce n'est pas un compliment. Vassalité, oui. Asservissement, non. Il en va de même dans les arts, et en particulier dans l'orfèvrerie.

Mes recherches sur l'utilisation de modèles gravés n'ont presque rien donné. Un dessin attribué, fort à la légère, à un orfèvre liégeois copie vaille que vaille, en simplifiant beaucoup, une des planches du recueil de Jean-François Forty, montrant un ciboire au demeurant fort différent de ceux qu'ont produits les orfèvres de Liège.²⁰

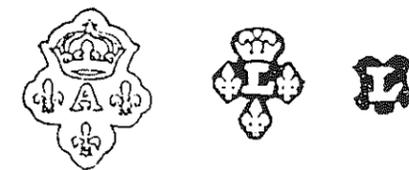
Parmi quelques pièces à problèmes, une petite cafetière située aux alentours de 1760 m'intrigue depuis des années. Avec sa forme racée et sa rocaille symétrique gravée, elle est spectaculairement différente de ses sœurs liégeoises typiques. Or, elle porte le poinçon de Henri Frederici, un orfèvre de Hasselt, petite ville de la principauté où vivait le couple dont on voit les armoiries sur la pansse. Ce poinçon garantit-il vraiment qu'elle a été exécutée par l'orfèvre en cause ? Ne l'aurait-il pas achetée (à Paris ? ailleurs en France ?), puis marquée pour engager sa responsabilité avant de la vendre ? Mais les poinçons premiers ? ont-ils été effacés ? par qui ? pourquoi ? ont-ils été omis frauduleusement ? Autant de questions posées.²¹ Si l'aloi est celui de Paris (958 millièmes, diminués au minimum de la tolérance officielle de deux grains), la cause est entendue.

Un remarquable ensemble composé d'un calice, de deux burettes et d'un plateau montre un poinçonnage énigmatique : si les deux marques du règne de Georges-Louis de Berghes (1724-1743) et celle de l'orfèvre Denis-François Lamotte (1711-1785) n'ont rien d'anormal, l'absence de la rayure éprouvette surprend, et surtout la lettre annale est remplacée par une marque qui n'a été jusqu'à présent relevée sur aucun autre objet : un L qui n'est pas la lettre annale en usage en 1734-1735, date d'ailleurs trop précoce, à Liège, pour leur style ; un L couronné entouré de trois fleurs de lis, tout à fait comme dans le poinçon de charge de Vincent Fortier, insculpé le 12 octobre 1672. Ce L à la française est-il le premier poinçon de l'argent de louis (un autre apparaît en 1745-1746) ? On peut le supposer, mais les quatre pièces sont d'un style qui n'a pas de répondant tout à fait convaincant dans la production liégeoise.²² Seraient-elles françaises ? Les poinçons liégeois normaux seraient-ils trompeurs, bien qu'authentiques ? Faudrait-il reconnaître dans le L embarrassant le différent de Bayonne²³ ? En tout cas, il serait intéressant, à nouveau, de déterminer l'aloi.²⁴

Au sujet des rapports entre Liège et la France dans le domaine de l'orfèvrerie, les connaissances acquises sont loin d'être négligeables. Mais elles sont loin aussi d'avoir beaucoup d'ampleur et de solidité.



3. Cafetière au poinçon de Hendrik Arnold Frederici, orfèvre de Hasselt, et aux armoiries de Geraard Hubert Briers (1712-1782) et de son épouse Anna Maria Cox (1719-1782), vers 1760, argent repoussé et gravé, h. 19. Collection particulière. Copyright Hugo Maertens, Bruges.



5. À gauche : le poinçon de Vincent Fortier, d'après L. CARRÉ, *Guide de l'amateur d'orfèvrerie française*, p. 27; échelle inconnue. Au centre : le premier poinçon liégeois de l'argent de louis (?). À droite : la lettre annale L de l'alphabet de Georges-Louis de Berghes, en usage en 1734-1735. Dessins de l'auteur, M3X.



4. Burettes et plateau, aux poinçons liégeois de 1724-1743, orfèvre Denis-François Lamotte, argent repoussé et ciselé, h. 18 et 36 x 44. Huy, trésor de la collégiale Notre-Dame. Copyright ACL Bruxelles.

NOTES

1

P. Colman, *L'orfèvrerie religieuse liégeoise*, Liège, 1966, t. I (cité ci-après Colman), p. 34 et 38.

2

J. Lejeune, *La principauté de Liège*, 3^e éd., Liège, p. 69.

3

Catalogue de l'exposition Liège et Bourgogne, Liège, 1968, n° 149 et pl. XXII. - The Gold Reliquary of Charles the Bold, Victoria and Albert Museum Exhibition, 1980. - P. Colman, Le trésor de la cathédrale Saint-Paul à Liège, 2^e éd., Liège, 1981 (*Feuilles archéologiques de la Société royale, Le Vieux-Liège*, 14), p. 27-29.

4

Colman, p. 94-109. - P. Colman et R. Sneyers, Le buste reliquaire de saint Lambert de la cathédrale de Liège et sa restauration, dans *Bulletin de l'Institut royal du patrimoine artistique*, t. XIV, 1973-1974, p. 39-88.

5

Colman, p. 34, p. 38, n. 29 et p. 42. Au sujet de l'orfèvrerie à Anvers au XVI^e siècle, voir le catalogue de l'exposition Zilver uit de gouden eeuw van Antwerpen, Anvers, Rockoxhuis, 1988-1989.

6

Colman, p. 38 et p. 48. - O. de Schaezen et P. Colman, *Orfèvreries liégeoises*, Anvers, 1976, p. 59.

7

Colman, p. 54.

8

Ibid., p. 56. - *Les orfèvres de Nantes*, 1989 (Cahiers de l'Inventaire), 18, p. 42, 72, 118, 144 et 344.

J.-P. de Radzisky auteur des articles suivants sur l'orfèvre Martin Bouxhtay : "Un orfèvre liégeois émigré à Carpentras" dans *Les carnets du Ventoux*, n° 15, Juillet 1993, p. 51-58 et "Au XVIII^e siècle, Martin Bouxhtay, un orfèvre liégeois à Carpentras", dans *Etudes Vauclusiennes*, Juillet-Décembre 1993, p. 25-26.

9

J. Puraye, "Jacques Dartois, orfèvre liégeois", dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. XI, 1941, p. 157-178. - Colman, p. 55-56, 65-69 et 73.

- Fr. Debaue, "Nicolas Sprimont (1716-1771). Un Liégeois orfèvre et porcelainier à Londres", dans *Art et fact*, t. I, 1982, p. 60-71.

10

Colman, p. 56. - L. Brennet-Deckers, "Le bijou à Liège aux XVII^e et XVIII^e siècles", dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XCIII, 1981, p. 5-150.

11

Colman, p. 256, n° 756.

12

Ibid., p. 86-90.

13

Catalogue de l'exposition *Le siècle de Louis XIV au pays de Liège*, Liège, 1975, n° 230 et n° 263. - Colman, *Le trésor...*, o.c., p. 31-32. - Br. Demoulin,

"Vie de cour et Beaux Arts sous un mécène impécunieux, Joseph-Clément de Bavière, au temps de Louis XIV", dans *Art et Fact*, t. 02, 1983, p. 97.

14

Colman, p. 80.

15

J.F. Van Agt, *Zuid-Limburg. Vaals, Wittern en Slenaken*, La Haye, 1983, p. 237.

16

B. Lhoist-Colman et P. Colman, "Les goûts de Lambert Clercx, Liégeois de Paris sous Louis XIV, en matière d'ameublement", dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux Liège*, t. VIII, n° 178-179, 1972, p. 170-171.

17

Colman, p. 134-135, p. 170-171 ; p. 211, n° 158 ; p. 219 ; n° 276 (maintenant en dépôt au Musée d'art religieux et d'art mosan à Liège) ; p. 238, n° 529 ; t. II, fig. 137, 145 et 146.

18

Ibid. p. 167-168 et 172-173. - de Schaezen, et Colman, o.c., p. 39-40. - P. Baudouin, P. Colman et D. Goethals, *Orfèvrerie en Belgique. XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*. Duculot, Paris-Gelbloux, 1988, p. 112, 178 et 216. - P. Colman, "Le style rococo dans l'orfèvrerie en Belgique. Commencements et effacements", dans *Rococo*, n° spécial des *Etudes sur le XVIII^e siècle*, Université libre de Bruxelles, sous presse.

19

Colman, p. 172.

20

Ibid. fig. 127, 237 et 238.

21

Baudouin, Colman et Goethals, o.c., fig. 212. Le même ouvrage reproduit fig. 215 deux cafetières liégeoises typiques aux poinçons de 1767, associant des côtes torsées et un bec en tête de dauphin. Le contraste est frappant. Voir aussi Brassinne, o.c., t. III, 1936, pl. LXXIX, XCVI, C, CVI, CXI, CXV, CXX, CXXXIV et CXLII ; t. IV, 1937, pl. CCVII, CCXIV, CCXVII, CCXX et CCXXIV-CCXXIV-CCXXVI ; et encore de Schaezen et Colman, o.c., fig. 87 et 119. Un ciboire de Frederici qu'on peut situer vers 1750-1770 montre une plantureuse roccaille en relief emportée par des côtes torsées (De Hasseltse Virga Jesse en haar Kerck, 1981, fig. 81 ; obligeante communication de M. J.J. van Ormelingen).

22

Colman, p. 48. Pièces de comparaison : ibid., fig. 157 et 158. L'ensemble a figuré à l'exposition *Le siècle des Lumières dans la principauté de Liège*, Liège, 1980, n° 591 et n° 592.

23

Après ma communication, M. Clarke de Dromantin m'a obligeamment fait savoir que le L n'est pas celui de Bayonne, à son avis.

24

Le L vient d'être repéré sur une pièce de plus : L. Engen. "Le poinçon de l'orfèvre liégeois François-Joseph Vandenberg", dans *Bulletin de l'Institut liégeois*, t. 100, 1988, sorti de presse en 1990, p. 195-200. Il s'agit d'un ostensor-soleil qui a les poinçons du même règne et n'a pas de lettre annale. Il a été donné le 23 septembre 1742, une inscription le précise. S'il a été fait cette année-là, il est d'un style singulièrement archaïque : on le daterait des premières années du siècle (Colman, p. 134-135 et fig. 141 et 144). Il n'a vraiment rien de français.